

Image not found or type unknown



droit du travail (maladie et accidents)

Par **berkouat**, le **25/10/2009** à **13:52**

je suis reconnue maladie professionnelle depuis le 28 aout 2007 et mon contrat s'arretait au mois de novembre 2007 pourriez vous me dire si la sécurité social me consolide est ce que mon employeur doit me reprendre et me trouver un poste adapté (j'étais en contrat cec) merci de me donner une réponse et pourriez vous me dire si vous pourriez me donner des renseignements pour ma maladie professionnelle merci